



Délibération 2024.06.05

Délibération affichée
et exécutoire le :

14 JUIN 2024

Le 11 juin 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à TARTIÈRE Steeven, PION Bruno à MALASSINET Alain, MANDEL Aurélien à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à MAILLET Cécile, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absente : CANOREL Stéphanie.

5- Travaux de restauration de l'église : lancement d'une souscription

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'étude-diagnostic de l'église menée par M. Cioffi, architecte du Patrimoine et la nécessité de lancer la restauration de la rosace et des contreforts.

Le montant total prévisionnel des travaux et des honoraires (maîtrise d'œuvre et SPS) s'élève à 204 315.17 € HT soit 245 178.21 € TTC.

Ces travaux programmés pour 2025 feront l'objet de demandes de subvention auprès de services de l'État (DETR) mais aussi du Département de l'Indre et de la région Centre-Val de Loire (FRPCP).

Ce dernier fonds est conditionné au lancement d'une souscription à destination des particuliers et des entreprises, via la Fondation du Patrimoine.

Les fonds ainsi levés permettront de réduire le reste à charge de la commune. Une convention entre la commune de Vatan et la Fondation du Patrimoine en définit les modalités pratiques.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises, relative au financement des travaux de rénovation de l'Église de Vatan,
- autoriser le Maire à signer la convention avec la Fondation du Patrimoine relative à l'organisation d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
CHAUVEAU Valérie

